Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Asset Management

HSBC Global Investment Funds - Turkey Equity

Catégorie ID LU0213962490

Un compartiment de **HSBC Global Investment Funds** (l'«OPCVM»), géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- Vise à dégager une croissance du capital et des revenus sur votre investissement à long terme.
- Le fonds investira principalement en titres de participation (actions) ou titres similaires de sociétés turques. Il s'agit de sociétés basées en Turquie ou de sociétés de tout pays, mais qui exercent la majeure partie de leurs activités en Turquie.
- Le fonds investit dans des sociétés de toute taille.
- Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres fonds ouverts, y compris des fonds de HSBC.
- Le fonds peut utiliser des contrats à terme d'indices boursiers à des fins de gestion efficace de portefeuille (afin de gérer les risques ou les coûts, ou de dégager du capital ou un revenu supplémentaires).
- Le fonds est activement géré et ne réplique pas d'indice de référence. Un indice de référence peut être pris en considération lors de la sélection d'investissements. L'indice de référence du fonds est le suivant : MSCI Turkey 10/40 Net.
- Vous pouvez vendre votre investissement n'importe quel jour ouvrable en présentant une demande à l'Administrateur avant la limite de négociation.
- Le revenu est distribué.
- Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement généralement plus faible — Rendement généralement plus élevé

1	2	3	4	5	6	**7**

Plus de détails sur cette notation

La notation est basée sur la volatilité des cours des cinq dernières années et constitue un indicateur du risque absolu. La valeur d'un investissement, et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez investi à l'origine. Il n'existe aucune garantie que la notation reste inchangée et la classification peut varier à long terme. La notation la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques.

Pour quelle raison le fonds est-il classé dans la catégorie 7?

Les marchés émergents sont encore au début de leur développement et font généralement l'objet de niveaux de fluctuation des rendements plus importants que les économies bien établies. Les enjeux politiques et économiques peuvent donner lieu, temporairement, à des marchés illiquides et à une plus grande volatilité des prix et des devises.

Risques importants non pris en considération de manière adéquate par le SRRI

- **Risque de taux de change** L'investissement dans des actifs libellés dans une devise autre que la propre devise de l'investisseur expose la valeur de cet investissement à des fluctuations de taux de change.
- **Risque de liquidité** La liquidité mesure la facilité avec laquelle un investissement peut être converti en numéraire sans entraîner une perte de capital et/ou de revenu au cours du processus. Le risque de liquidité peut avoir des effets importants sur la valeur des actifs lors de conditions de marché défavorables.
- **Risque lié au marché émergent** Les économies émergentes affichent généralement des niveaux de risque d'investissement plus élevés. Les marchés ne sont pas toujours bien réglementés ou efficaces et les investissements peuvent être frappés de liquidité réduite.
- **Risque lié aux instruments dérivés** La valeur des contrats sur produits dérivés dépend de la performance d'un actif sous-jacent. Un léger changement dans la valeur de l'actif sous-jacent peut donner lieu à une modification importante de la valeur de l'instrument dérivé. Contrairement aux instruments dérivés réglementés et négociés sur une Bourse, les instruments dérivés négociés de gré à gré sont assortis d'un risque de crédit associé à la contrepartie ou l'établissement effectuant la négociation.
- **Risques opérationnels** Les principaux risques sont liés aux défaillances des systèmes et des procédures. Les processus d'investissement sont contrôlés via des fonctions indépendantes chargées du contrôle des risques ; ils font l'objet d'audits indépendants et sont supervisés par leur autorité de régulation des marchés financiers.
- **Risque de concentration** Les fonds bénéficiant d'une stratégie d'investissement restreinte ou concentrée peuvent connaître un risque et des écarts plus élevés dans les rendements ainsi qu'un niveau de liquidité plus faible que les fonds dotés d'un portefeuille plus large.

Frais du fonds

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,54%
Frais de sortie	0,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,18%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

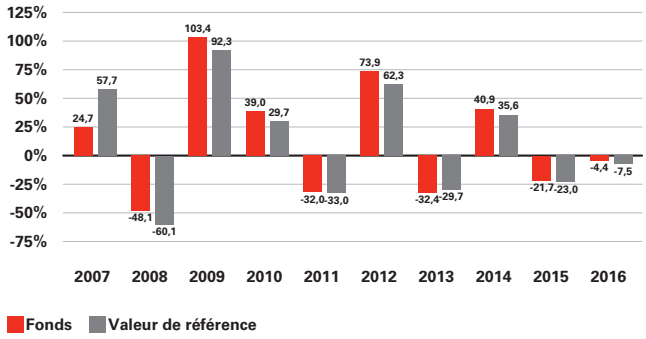
Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.

Des frais de conversion s'élevant à 1 % maximum de la valeur nette d'inventaire des actions converties peuvent être dus au distributeur concerné.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation, car le prix de cette catégorie d'actions n'a pas été fixé pour un exercice complet. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les Frais, consultez la section 2.10. «Frais et dépenses» du Prospectus complet.

Performances passées



Avertissement : la performance affichée avant le changement apporté à (aux) objectif(s) d'investissement le 10.7.2008 a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

La performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en EUR.

Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et toute recette distribuable a été réinvestie. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Le fonds a été lancé le 22.3.2005.

L'indice de référence de l'investissement du fonds est, à des fins de comparaison, MSCI Turkey 10/40 Net.

Historique de l'indice de référence de l'investissement comparable : MSCI Turkey Gross à partir du lancement - 22.3.2005.

La performance a été simulée en utilisant l'historique d'une ancienne catégorie d'actions.

Informations pratiques

Banque dépositaire

HSBC Bank plc, succursale de Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Informations complémentaires

De plus amples informations concernant l'OPCVM, y compris le dernier Prospectus, le dernier cours publié des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'administrateur : HSBC Bank plc, succursale de Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou sur le site http://www.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand. Ce document se réfère à un seul compartiment de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM.

Catégories d'actions

D'autres catégories d'actions sont également disponibles. Pour plus de details, se reporter à la section 1.3 «Informations relatives aux Catégories d'Actions» du Prospectus. Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'un autre fonds ou d'une autre catégorie d'actions de la Société. Les détails concernant la conversion des actions figurent à la section 2.6 «Conversion d'Actions» du Prospectus (il est à noter qu'une commission de vente peut être prélevée).

Politique de Rémunération

La politique de rémunération (mise à jour) de la Société de gestion, comprenant une description de la manière dont sont déterminés les rémunérations et les avantages, est disponible sur le site Internet www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Un exemplaire papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité

La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Responsabilité distincte

Le fonds est une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement ne peut pas être utilisé pour payer le passif d'un autre compartiment.

Agréments

Le fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de publication

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 février 2017.